

COMPTE-RENDU du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du mardi 15 avril 2008 - 18h30 -

Salle des Fêtes de Saint Erme

Etaient présents : Mmes HALLIER, LECACHEUR, ANCIAUX, VAN DEN AVENNE, DUTERQUE, PINON, CHEVALIER, KLEIN, LAPOINTE, REMY, MM PREVOT, CHARDIN (suppléant de M. SERIN), FENAU, GERARD, PROUVOST, DENIS, DUCAT, COURTEFOIS, CABON, MENET, DROY, PHILIPPOT, COTTE, TIMMERMAN, LAPORTE, LIEGEY, TATTE, BRILLOUET, MESSIEUX, KULEMANN, FERON, TAUFOR, GAIGNE, ALLART (suppléant de M. DESGRIPPES), BARTELS, MARCHET, MARTIN, SYLVESTRE, RENARD, GENTILHOMME, BONNET, ROBERT, COEZ, BEGARD, CONSTANT, CENS, NORMAND, LARIVE, LORAIN, LEBEE, BERRIOT, HOREMANS, ANDRE, SAILLARD

Pour la Communauté : M. ALBRI, directeur général des services
Mme JASION, responsable administrative

Etait absent et excusé : M. LEROY (suppléant de M. MARIVAL titulaire excusé)

Pouvoirs :

ORDRE DU JOUR:

- ↳ Election du Président
- ↳ Election du premier vice-président (Finances et administration générale)
- ↳ Election du deuxième vice-président (Action économique)
- ↳ Election du troisième vice-président (Développement des services et qualité de vie)
- ↳ Election du quatrième vice-président (Aménagement de l'espace et de la préservation de l'environnement)

- ↳ Election des 6 membres du bureau
- Election du premier membre du bureau
- Election du deuxième membre du bureau
- Election du troisième membre du bureau
- Election du quatrième membre du bureau
- Election du cinquième membre du bureau
- Election du sixième membre du bureau

- ↳ Questions diverses

Introduction de Monsieur SOUTY :

« Mesdames et Messieurs les délégués de la Champagne picarde, chers amis, bonsoir à tous.

Ce soir, notre Communauté de Communes franchit une nouvelle étape de sa jeune existence, avec le renouvellement de ses équipes. Il y a moins de vingt ans, en 1989, une association, l'ADEAC, était créée, et préluait déjà au projet de la future intercommunalité. Deux syndicats devaient lui succéder en 1992 et 1993, et la création officielle de notre communauté de communes intervenait le 22 décembre 1995.

La création et la mise en place de l'intercommunalité résultent d'une volonté nationale de donner un élan nouveau à nos territoires. En France, il existe désormais 2 500 communautés de communes et d'agglomérations.

L'objet principal de la communauté de communes, comme je l'ai souvent rappelé, est d'apporter aux habitants de notre territoire des avantages qu'ils ne pourraient pas obtenir au simple niveau communal.

Les compétences que nous exerçons portent sur la satisfaction de ces besoins : en premier lieu au niveau de l'économie, car il ne peut y avoir de réel développement, sans une action dans ce domaine.

Ensuite, et par déclinaison, nous retrouvons les services à la population et les actions liées à l'environnement.

Pour la Champagne picarde, que de chemin parcouru depuis 1995. Il convient de rendre hommage à M. Jean Thouraud qui fut un des principaux instigateurs de la mise en place de l'intercommunalité sur le territoire. Puis, sous la Présidence de M. Marcel Blanchard, un important travail de création des services et de lancement des actions est intervenu. Nous avons ensuite poursuivi dans la voie qui nous était tracée.

Aujourd'hui, après douze années, nous pouvons tirer un bilan :

- sur le plan économique nous avons mis en place une organisation visant à maintenir dans un premier temps l'activité existante, puis en oeuvrant pour la création d'entreprises en liaison avec Aisne Initiative et les organisations locales. Nous avons acquis en 2001 une friche industrielle à Saint Erme. Occupée au départ par la société TR France, elle est depuis cette année louée à une entreprise de second œuvre du bâtiment. Nous avons également construit trois bâtiments à Sissonne, Juvincourt, Liesse, pour mise à disposition des artisans. Nous avons également accompagné les communes dans leurs projets d'aménagement. Sur le plan de la formation professionnelle et de l'aide à l'emploi, nous avons participé à la création de la Maison de l'Emploi et de la Formation, basée à Laon, qui regroupe désormais tous les services spécialisés.

- sur le plan des services à la population : une grande réussite aura été la création des Points Villages : les multiples visites d'organismes officiels et de collectivités parfois fort éloignées de notre territoire, témoignent de l'intérêt reconnu pour cette expérience originale. Egalement, la mise en place du service « Picardie en ligne » est fort appréciée. Nous pensions assumer ce service durant 5 années seulement, mais depuis la forte demande des habitants du territoire ne s'est pas ralentie : que ce soit au niveau de l'initiation ou du perfectionnement des techniques liées à l'informatique. C'est maintenant une activité très demandée.

- au niveau des services à l'enfance : les actions sont nombreuses, que ce soit par l'organisation de centres de loisirs sans hébergement pour les petites et les grandes vacances. La qualité des prestations que nous offrons a toujours été reconnue. Les actions au niveau du relais des assistantes maternelles ont également un impact fort pour notre territoire : animation du réseau des assistantes maternelles, conseils, réunions. Cette année, nous participons à l'ouverture de la halte-garderie dans la commune de Marchais, et nous participerons également à compter de 2008 au fonctionnement de la halte-garderie de Guignicourt.

- sur le plan culture : les actions ont été engagées et se poursuivent au niveau de l'enfance : résidences d'écrivains intervenant dans les écoles, soirées contes et spectacles, sorties et animations culturelles variées. Nous avons également acquis un fonds documentaire important pour la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

- sur le plan de l'environnement : un de nos sujets les plus délicats a été sans conteste la gestion des ordures ménagères. Nous n'avons pas eu le choix sur le fait d'assumer ou non cette compétence. Auparavant financé par la taxe, ce service a été par décision du Conseil communautaire placé sous le système de la redevance. De nombreuses polémiques ont été lancées à ce sujet, notamment par certains délégués -certes minoritaires- qui ne s'étaient pas impliqués et qui ne comprenaient pas qu'un tel service devait être répercuté sur l'usager, et même aujourd'hui en sont encore à critiquer la décision à l'époque de facturer seulement 80 % du coût réel. Je me félicite du fait que ce service de redevance, dont j'avais alors rappelé les limites, soit supprimé à compter de 2009, par le recours au SIRTOM et par voie de conséquence réglé par le biais de la fiscalité directe.

Un autre service lié à l'environnement fort apprécié, concerne les travaux réalisés par l'équipe verte dans les communes et l'entretien des chemins de randonnées. Le sérieux des agents et la qualité de leur travail font l'unanimité.

- sur le plan des actions générales, nous avons fait en sorte que notre territoire de la Champagne picarde, fort de ses 20 000 habitants et de ses 48 communes, soit pleinement reconnu : nous avons participé à toutes les réunions auprès de la Région qui nous concernaient, ainsi que celles organisées à la Préfecture. Notre participation à la Conférence des communautés du Pays du Grand Laonnois nous a permis de nouer des contacts privilégiés et efficaces avec nos collègues. Une action importante que nous avons menée depuis 2001 a été de collaborer efficacement avec le Pays Rémois et Reims Métropole, afin de faire reconnaître que le découpage administratif Département/Région ne fasse pas obstacle à notre développement : en effet des complémentarités entre nos territoires sont évidentes et nous avons donc travaillé en ce sens. Les cartes de la Métropole Rémoise mentionnent désormais notre territoire.

Notre communauté a également travaillé pour l'obtention de subventions : principalement pour le FRAPP (Région) et pour le CDDL (Département). Nous avons instruit ces différents dossiers comme toujours dans un souci d'équité et d'égalité de traitement entre les communes.

- au niveau du Pays du Grand Laonnois, nous participons à la politique culturelle (Fête du livre de Merlieux et manifestations ponctuelles), à la politique touristique office de tourisme de pôle, aux études en matière environnementale : inscription d'une action prochaine pour le Marais de la Souche, et engagement de la démarche SCOT dont je vais reparler.

Cette année de renouvellement de l'équipe communautaire ne doit pas freiner l'élan de dynamisme que nous lui avons inculqué. Les travaux en cours sont nombreux et passionnants : tout d'abord le projet de Zone de Développement Eolien, dont les études préliminaires sont terminées, et qui va être soumis prochainement à la décision préfectorale.

Nous avons également en cours l'étude de création d'un diffuseur autoroutier sur l'A 26 à hauteur de Saint Erme : les études de trafic et de faisabilité sont achevées. Il conviendra de finaliser l'accord financier avec la SANEF, notamment au niveau du chiffrage des recettes supplémentaires attendues et qui définiront l'enveloppe résiduelle nécessaire. Une zone économique pourrait compléter cet équipement.

Un projet d'envergure est également à l'étude : celui de la création d'une zone d'activité significative, vraisemblablement vers la sortie de l'échangeur autoroutier de Guignicourt. Une partie des fonds annoncés par M. le Ministre de l'Agriculture en janvier, destinés à la revitalisation économique du secteur suite à la fermeture de la sucrerie de Condé sur Suippe, pourra être affectée à cette opération.

D'autres sujets sont également à l'étude, dont celui de la numérisation du cadastre, à usage des communes.

Mais le sujet le plus important concerne l'action que nous avons menée vers nos collègues des 4 autres communautés de communes pour la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). En effet, le développement du territoire passe par une organisation et une planification sur les plans de l'urbanisme, des zones d'activité, du logement, des transports, des services scolaires et périscolaires, de l'équipement à

destination des personnes âgées, du plan de déplacements, etc. Cette action, qui doit être menée sur environ 3 années, devait être portée et dirigée par notre communauté de communes, à la demande de la Région, de la Préfecture et des 4 autres communautés de communes composant le Pays du Grand Laonnois. J'étais passionné par cette action que je ne pourrai mener, mais je souhaite ardemment que mes successeurs conservent l'initiative de cette action au niveau du Territoire. Il s'agit du véritable lancement du Pays, qui conditionnera les 15 ou 20 années à venir. Le SCOT ne sera pas un document statique mais au contraire sera la base d'un véritable plan d'action, actualisable régulièrement.

Vous voudrez bien excuser cette longue énumération des actions entreprises, qui par ailleurs ne tient évidemment pas compte dans le détail de toutes les actions réalisées par notre communauté.

Ces actions ont été rendues possibles grâce à la très forte implication des élus, et je voudrais citer :

Monsieur Daniel Charles, Vice Président aux finances et à l'administration générale, pour sa collaboration étroite, sa connaissance approfondie des dossiers, son écoute, et sa forte disponibilité.

Monsieur Guy Cens, Vice Président à l'action économique qui s'est impliqué fortement pour le développement du service, réussissant, grâce à sa ténacité, à créer le poste d'attaché économique, qui a permis la montée en puissance et l'organisation de ce service.

Madame Chantal Chevalier, Vice Présidente aux services à la population. Son dynamisme, sa compétence, sa volonté, ont permis le développement des actions en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la culture, et de développer les services des Points Villages et de Picardie en Ligne notamment.

Monsieur Michel Devrière, succédant à Monsieur Christian Laporte, qui a géré de façon professionnelle le dossier très délicat des ordures ménagères, et en travaillant également avec efficacité pour l'organisation de l'équipe verte.

Je remercie mes quatre collègues très chaleureusement pour la qualité de leur travail, et leur dévouement sans compter.

Nos réunions de travail hebdomadaires ont été enrichissantes et toujours axées sur l'intérêt collectif.

Je remercie également les membres du Bureau, présents régulièrement lors de nos réunions mensuelles, pour leurs avis éclairés, afin de travailler sur la présentation des sujets en Conseils communautaires.

Je n'oublie pas les membres des commissions qui se sont rendus disponibles afin d'œuvrer efficacement sur les sujets techniques et d'apporter leurs connaissances et compétences indispensables.

Enfin, sans une collaboration étroite avec les membres du personnel, le travail communautaire aurait été impossible. Nous avons exigé beaucoup du personnel, et nous pouvons dire qu'il a toujours répondu à nos attentes. Merci donc à la Direction des services, aux responsables et tous les agents techniques pour leur professionnalisme.

Merci à tous pour votre collaboration.

Nos débats communautaires ont parfois été passionnés. Les avis exposés dans un but constructif ont toujours été les bienvenus et écoutés. Mais il s'est toujours agi de travailler pour l'intérêt collectif, pour le bien des habitants de notre territoire. Nos engagements financiers ont toujours été maîtrisés : le dernier compte administratif pour 2007 témoigne de la rigueur qui nous a animée, n'engageant des actions que de façon raisonnée. Le patrimoine immobilier et mobilier est conséquent, avec un faible endettement.

Je souhaite pour l'avenir que l'esprit communautaire ne soit pas altéré par des considérations d'ordre personnel ou de pensées partisans contraires au principe de neutralité qui a toujours prévalu à la Champagne

picarde. Certains sont parfois tentés de raisonner pour leurs intérêts particuliers d'élus à titre individuel, ou pour leur commune, parfois en raisonnant au simple niveau d'un canton, alors que l'objectif est global.

Je suis bien placé pour savoir que le simple raisonnement d'élus communaux, à titre individuel, par leurs prises de position, peut être contraire à l'intérêt général de l'intercommunalité.

Mais je suis persuadé que vous aurez à cœur de faire abstraction des sentiments individualistes, et que vous travaillerez, comme toujours, dans l'intérêt communautaire, qui est le seul objectif qui permettra de poursuivre nos actions de développement du territoire, dans l'intérêt général.

Vous l'aurez compris, c'est avec un grand regret que je quitte cette Communauté de communes de la Champagne picarde après plus de 12 années d'implication et de passion. J'ai toujours œuvré dans l'esprit communautaire, de façon positive et dévouée, dans l'intérêt de tous. J'aurais aimé terminer ce dossier du SCOT que je considère comme stratégique pour le développement de notre Territoire. Mais je fais entière confiance à mes successeurs pour mener à bien cette action déterminante.

Je souhaite bon vent à la Champagne picarde et formule tous mes vœux de réussite pour l'avenir.

Je vous remercie de votre attention ».

1 . ELECTION DU PRESIDENT sous la présidence de Monsieur Guy MARCHET doyen d'âge

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 54
A déduire, bulletins blancs ou nuls :0
Reste pour les suffrages exprimés : 54
Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

Mme Chantal CHEVALIER..... :23 voix
M James COURTEFOIS :13 voix
M Claude SYLVESTRE :17 voix
M Roger DESGRIPPES :1 voix
M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 54
A déduire, bulletins blancs ou nuls :0
Reste pour les suffrages exprimés : 54
Majorité absolue : 28

Ont obtenu :

Mme Chantal CHEVALIER..... :24 voix
M James COURTEFOIS :11 voix
M Claude SYLVESTRE :18 voix
M Roger DESGRIPPES :1 voix
M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 54
A déduire, bulletins blancs ou nuls :0
Reste pour les suffrages exprimés : 54
Majorité absolue :.....

Ont obtenu :

Mme Chantal CHEVALIER..... :24 voix
M James COURTEFOIS :10 voix
M Claude SYLVESTRE :18 voix
M Roger DESGRIPPES :1 voix
M Claude PHILIPPOT :1 voix

Mme Chantal CHEVALIER ayant obtenu la majorité relative, a été proclamée Présidente et a été immédiatement installée.

2 . ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

ELECTION DU 1ER VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame Chantal CHEVALIER, élue Présidente, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 54
A déduire, bulletins blancs ou nuls :0
Reste pour les suffrages exprimés : 54
Majorité absolue :..... 28

Ont obtenu :

M Georges ANDRE..... :25 voix
M Michel MARTIN :27 voix
M Roger DESGRIPPES :1 voix
M LEFEVRE..... :1 voix
M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-Président chargé de l'administration générale et des finances, et a été immédiatement installé.

Arrivée de Monsieur Gilles LEROY.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 55
A déduire, bulletins blancs ou nuls :5
Reste pour les suffrages exprimés : 50
Majorité absolue :..... 26

Ont obtenu :

M Michel MARTIN :40 voix
M Roger DESGRIPPES :1 voix
M Georges ANDRE :9 voix
M :voix
M : voix

Michel MARTIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er Vice-Président, et a été immédiatement installé.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M : voix
M :voix
M : voix
M :voix
M : voix

M ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 1^{er} Vice-Président chargé de l'administration générale et des finances, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2EME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame Chantal CHEVALIER, élue Présidente, à l'élection du 2ème Vice-Président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55
A déduire, bulletins blancs ou nuls : 3
Reste pour les suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

M Roger DESGRIPPES :21 voix
M Claude SYLVESTRE :20 voix
M Georges ANDRE :11 voix
M :voix
M : voix

M ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Vice-Président chargé de l'action économique, l'emploi et la formation, et a été immédiatement installé.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 55
A déduire, bulletins blancs ou nuls :3
Reste pour les suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

M Roger DESGRIPPES :27 voix
M Claude SYLVESTRE :25 voix
M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix

M Roger DESGRIPPES ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Vice-Président, et a été immédiatement installé.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 2ème Vice-Président chargé de l'action économique, l'emploi et la formation, et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 3EME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame Chantal CHEVALIER, élue Présidente, à l'élection du 3ème Vice-Président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 54
A déduire, bulletins blancs ou nuls :3
Reste pour les suffrages exprimés : 51
Majorité absolue : 26

Ont obtenu :

Mme Catherine VAN DEN AVENNE :49 voix
M Christian LAPORTE :1 voix
M Claude PHILIPPOT :1 voix
M..... :voix
M..... : voix

Mme Catherine VAN DEN AVENNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3ème Vice-Président, et a été immédiatement installée.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Vice-Président chargé des services et de la qualité de vie, et a été immédiatement installé.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 3ème Vice-Président chargé des services et de la qualité de vie, et a été immédiatement installé.

Pouvoir :

M. Claude PHILIPPOT donne pouvoir à M. Joël CABON

ELECTION DU 4EME VICE-PRESIDENT

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame Chantal CHEVALIER, élue Présidente, à l'élection du 4^{ème} Vice-Président.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 55

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 2

Reste pour les suffrages exprimés : 53

Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

M Christian LAPORTE :29 voix
M Marc BERRIOT :16 voix
M Denis SERIN :7 voix
M Philippe TIMMERMAN :1 voix
M : voix

M. Christian LAPORTE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président, et a été immédiatement installé.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M : voix
M :voix
M : voix
M :voix
M : voix

M ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement de l'espace et de la préservation de l'environnement, et a été immédiatement installé.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M : voix
M :voix
M : voix
M :voix
M : voix

M ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président chargé de l'aménagement de l'espace et de la préservation de l'environnement, et a été immédiatement installé.

3 . ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la Présidence de Madame Chantal CHEVALIER, élue Présidente, à l'élection de 6 autres membres du bureau conformément à l'article 6 des statuts modifiés.

MEMBRE DU BUREAU N°1

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 54
A déduire, bulletins blancs ou nuls :9
Reste pour les suffrages exprimés : 45
Majorité absolue : 23

Ont obtenu :

M Marc BERRIOT :45 voix
M..... :voix
M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix

M. Marc BERRIOT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix
M..... :voix
M..... : voix

M.....ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé membre du bureau.

Pouvoirs :

M. François PROUVOST donne pouvoir à M. Rémy TAUFOR

M. Patrick BARTELS donne pouvoir à M. Jacques LIEGEY

MEMBRE DU BUREAU N°2

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 53

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 8

Reste pour les suffrages exprimés : 45

Majorité absolue : 23

Ont obtenu :

M Alain LORAIN : 45 voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M. Alain LORAIN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M.....voix
M.....voix

M.....ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé membre du bureau.

Pouvoirs :

M. Jean-Philippe CONSTANT donne pouvoir à Mme Elisabeth REMY

Mme Marie KLEIN donne pouvoir à Mme Claire PINON

MEMBRE DU BUREAU N°3

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :..... 53
A déduire, bulletins blancs ou nuls :5
Reste pour les suffrages exprimés : 48
Majorité absolue : 29

Ont obtenu :

M Joël CABON47 voix
M Guy CENS.....1 voix
M.....voix
M.....voix
M.....voix

M. Joël CABON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Ont obtenu :

M.....voix
M.....voix
M.....voix
M.....voix
M.....voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....
A déduire, bulletins blancs ou nuls :
Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M.....ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé membre du bureau.

Pouvoirs :

M. François SAILLARD donne pouvoir à M. Laurent ALLARD

M. Alain LARIVE donne pouvoir à M. Marc BERRIOT

Mme Marie-Christine HALLIER donne pouvoir à Mme Françoise LECACHEUR

MEMBRE DU BUREAU N°4

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 9

Reste pour les suffrages exprimés : 43

Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

M Guy CENS..... :41 voix

M James COURTEFOIS :1 voix

M Joël CABON :1 voix

M..... :voix

M..... : voix

M. Guy CENS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M.....ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé membre du bureau.

MEMBRE DU BUREAU N°5

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 10

Reste pour les suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

M James COURTEFOIS :41 voix

M Rémy TAUFOUR..... :1 voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M. James COURTEFOIS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M. Rémy TAUFOR ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé membre du bureau.

MEMBRE DU BUREAU N°6

Premier tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 52

A déduire, bulletins blancs ou nuls : 11

Reste pour les suffrages exprimés : 41

Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

M Rémy TAUFOR : 41 voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M. Rémy TAUFOR ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Deuxième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau.

Troisième tour de scrutin

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire, bulletins blancs ou nuls :

Reste pour les suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenu :

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M..... :voix

M..... : voix

M.....ayant obtenu la majorité relative, a été proclamé membre du bureau.

4 . QUESTIONS DIVERSES

La Présidente,

Chantal CHEVALIER